



COMMUNIQUE DE PRESSE

Mesure exceptionnelle de suspension de distribution de dividendes par les établissements de crédit

Rabat, le 11 mai 2020

Dans le contexte de la crise pandémique du Covid-19, les établissements de crédit sont appelés à renforcer leur rôle dans le financement de l'économie.

A cet effet, Bank Al Maghrib a déjà adopté un ensemble de mesures de politique monétaire et prudentielles visant à faciliter l'accès au crédit bancaire au profit à la fois des ménages et des entreprises.

Dans ce même objectif, il est important que les établissements de crédit conservent des fonds propres suffisants pour faire face aux effets de la crise et préserver ainsi leur capacité d'octroi de financement dans ces circonstances exceptionnelles.

Aussi, Bank Al-Maghrib a appelé les établissements de crédit à suspendre, jusqu'à nouvel ordre, toute distribution de dividendes au titre de l'exercice 2019.

Bank Al-Maghrib continuera de suivre de près les implications de la crise sanitaire sur l'économie nationale et le système financier et prendrait, le cas échéant, les mesures nécessaires pour y faire face.